

Là où l'agriculture et la nature se rencontrent!

Bilan annuel 2024



Table des matières

Message du 1 ^{er} vice-président de l'UPA Montérégie et président du comité ALUS Montérégie	2
Message de la cheffe divisionnaire de l'Est d'ALUS	2
Le comité ALUS Montérégie	3
Remerciements à nos partenaires 2024	4
Bilan des réalisations 2024	6
Bilan des 9 dernières années	10
Rayonnement du programme	11
Protéger les bourdons en péril : bénéfique pour l'agriculture et la santé humaine	13

Message du président du comité ALUS Montérégie



L'année 2024 a définitivement confirmé l'intérêt grandissant des productrices et des producteurs montérégiens à s'engager en faveur de l'environnement, en adoptant des pratiques durables novatrices. En effet, 57 entreprises ont participé au programme au cours des 12 derniers mois. Au-delà des nouveaux projets, représentant plus de 24 hectares, nous avons pu renouveler nos ententes afin de maintenir les projets implantés en 2019 pour plus de 18 hectares qui continueront d'offrir leurs services écosystémiques.

Fiers de ce bilan, nous entamons l'année 2025 avec la volonté de répondre à la demande croissante des agricultrices et des agriculteurs pour le programme ALUS Montérégie. Pour ce faire, le secteur agricole a besoin du précieux appui de partenaires de tous horizons prêts à soutenir nos projets et ainsi faire une différence dans la lutte contre les changements climatiques et la perte de biodiversité.

Le 1^{er} vice-président de l'UPA Montérégie et président du comité ALUS Montérégie,

Julien Pagé

Message de la cheffe divisionnaire de l'Est chez ALUS



ALUS se réjouit des remarquables avancées réalisées dans le cadre du programme ALUS Montérégie encore cette année. L'engagement constant de l'équipe en place et des producteurs agricoles a permis à de nombreux projets de création d'écosystèmes de voir le jour dans la région. Ces projets contribuent non seulement à accroître la biodiversité de la Montérégie, mais aussi à bâtir des habitats durables pour la faune et à créer un environnement plus résilient face aux changements climatiques. C'est grâce à cet esprit de collaboration et à des partenariats comme le nôtre que nous pouvons aspirer à un avenir plus vert et prospère.

La cheffe divisionnaire de l'Est d'ALUS

Jennifer Loschiavo

Coordonnatrices du programme



Frédérique Gagné, B. Env.

En congé de maternité pour 2025
Conseillère en agroenvironnement
450 774-9154, poste 5230
fgagne@upa.qc.ca



Justine Giroux, B. Sc.

Conseillère en agroenvironnement
450 774-9154, poste 5217
jgiroux@upa.qc.ca

Le comité ALUS Montérégie



Julien Pagé

Président du comité
ALUS Montérégie



Annie Tremblay

Agronome au Club
Agri Conseils Maska



Charles Boulerice

Président du Syndicat
de l'UPA de la Vallée-
du-Richelieu



André Mousseau

Président du Syndicat
de l'UPA de la Vallée-
maskoutaine



Florent Raymond

Administrateur du
Syndicat de l'UPA
du Haut-Richelieu



Marie-Laure Marcotte

Agronome au Groupe
ProConseil



Martin Berger

Producteur agricole
© NathB



Renée Gagnon

Directrice générale de
CIME Haut-Richelieu
© Remy Boily



Sylvain Lapointe

Directeur général
du COVABAR



Claude Vasseur

Producteur agricole



**Faby Anne Gagné-
Mimeault**

Doctorante en
économie écologique
et agroécosystèmes



Christian St-Jacques

Producteur agricole

Merci à nos partenaires du programme en 2024!

Partenaire Majeur



Partenaire Or



Partenaire Bronze



Partenaires financiers - Municipalités régionales de comté (MRC)



Partenaires financiers - Villes et Municipalités



Promoteurs



Bilan des réalisations de 2024

En 2024, ce sont **57 entreprises agricoles de la Montérégie** qui ont participé au programme **ALUS Montérégie**, mettant en œuvre des solutions fondées sur la nature pour produire et améliorer les services écosystémiques sur les terres agricoles. Parmi ces entreprises, 37 participaient pour la première fois, témoignant de l'attractivité et de l'expansion du programme. Les divers projets réalisés représentent **24,76 hectares de terres agricoles revitalisées**. Ces initiatives incluent l'implantation d'un **peu plus de 20 kilomètres de bandes riveraines élargies et bonifiées**, **près de 14 kilomètres de haies brise-vent**, **environ 4 kilomètres de bandes fleuries pour les pollinisateurs**, ainsi que la pratique de la fauche retardée pour la **préservation des oiseaux champêtres sur 4 hectares du territoire**. Ensemble, ces aménagements contribuent durablement à l'assainissement de l'air et de l'eau, tout en favorisant l'accroissement de la biodiversité. **En tout, 6 631 arbres et 14 975 arbustes ont été plantés!** Cette neuvième année d'activités a permis de concrétiser ces réalisations dans 40 municipalités réparties dans 12 MRC de la Montérégie, avec un investissement total de **71 675 \$ en rétribution monétaire** pour soutenir la création et le maintien de ces aménagements écologiques.



© ProConseil

Ferme Boulay et Beauregard inc. - Sainte-Marie-Madeleine - MRC des Maskoutains

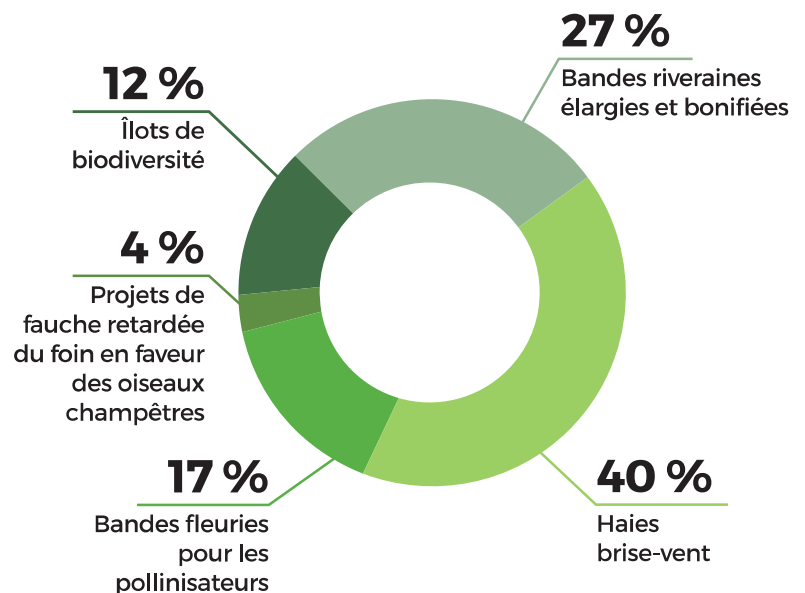


Ferme DG Noiseux 2013 inc. - Marieville MRC de Rouville



Les Fermes Cuerrier inc. - Saint-Zotique MRC de Vaudreuil-Soulanges

Les différents types de projets réalisés en 2024



200 000 \$ pour la création d'aménagements durables en milieu agricole afin d'améliorer la qualité de l'eau et favoriser la biodiversité



Canada Québec

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Un projet d'envergure a été réalisé à Hinchinbrooke avec la plantation d'une double haie arbustive d'une longueur totale de 2,4 kilomètres. Cet aménagement a pu être réalisé grâce à l'initiative Restauration de bandes riveraines, de fossés et de coulées en milieu agricole et amélioration d'habitats fauniques en Montérégie : aménagements durables visant à améliorer la qualité de l'eau et à favoriser la biodiversité, en partenariat avec l'Agence de l'eau du Canada (AEC) dans le cadre du Programme Interactions communautaires (PIC) et ALUS Montérégie.



Aménagement d'une double haie arbustive - Les Fermes Erskine - Hinchinbrooke
MRC du Haut-Saint-Laurent

TERAPRO
AGRICULTURE

LA QUALITÉ, SANS COMPROMIS

TERAPRO.ca



VOTRE CONCESSIONNAIRE EN ÉQUIPEMENTS ET PIÈCES AGRICOLES

NEW HOLLAND

AMAZONE

NEW HOLLAND
CONSTRUCTION

SALFORD

KINZE

SIP™

Farm King

J&M

MEYER
DIFFERENCE

Farmet

WALLENSTEIN

OXBO

FIELD LINE
EQUIPMENT

Répartition des projets 2024 par MRC

MRC de Beauharnois-Salaberry
1 entreprise agricole
0,3 ha de superficie
1 050 \$ de rétribution sur 5 ans

MRC de Roussillon
1 entreprise agricole
0,20 ha de superficie
650 \$ de rétribution sur 5 ans

MRC de Brome-Missisquoi
5 entreprises agricoles
3,95 ha de superficie
10 180 \$ de rétribution sur 5 ans

MRC de Rouville
6 entreprises agricoles
2,34 ha de superficie
5 982,50 \$ de rétribution sur 5 ans

MRC du Haut-Richelieu
2 entreprises agricoles
0,52 ha de superficie
1 542,50 \$ de rétribution sur 5 ans

MRC du Haut-Saint-Laurent
3 entreprises agricoles
1,68 ha de superficie
5 390 \$ de rétribution sur 5 ans

MRC de La Haute-Yamaska
6 entreprises agricoles
4,21 ha de superficie
11 370 \$ de rétribution sur 5 ans



MRC des Jardins-de-Napierville
3 entreprises agricoles
1,75 ha de superficie
4 155 \$ de rétribution sur 5 ans

MRC de la Vallée-du-Richelieu
2 entreprises agricoles
0,36 ha de superficie
1 070 \$ de rétribution sur 5 ans

MRC des Maskoutains
9 entreprises agricoles
3,67 ha de superficie
12 702,50 \$ de rétribution sur 5 ans

MRC de Vaudreuil-Soulanges
15 entreprises agricoles
3,91 ha de superficie
11 832,50 \$ de rétribution sur 5 ans

MRC de Pierre-De Saurel
5 entreprises agricoles
1,87 ha de superficie
5 750 \$ de rétribution sur 5 ans

Renouvellement des ententes 2019

Ce sont **94 % des ententes de conservation des aménagements réalisés en 2019 qui ont été renouvelées** pour une période de cinq ans, auprès de 30 productrices et producteurs agricoles. **Cela représente une rétribution supplémentaire totale de 63675 \$ sur 5 ans, qui permettra de préserver 18,58 hectares de terres agricoles** entièrement dédiées à la biodiversité.



CEROM - Saint-Mathieu-de-Beloeil
MRC de la Vallée-du-Richelieu



Ferme HL inc. - Saint-Hugues
MRC des Maskoutains



Ferme Normand Jodoin inc. - Varennes - MRC de Marguerite-d'Youville



Ferme Hugo - Saint-Hugues
MRC des Maskoutains



Ferme La Pampa inc. - Mont-Saint-Grégoire
MRC du Haut-Richelieu

Bilan des 9 dernières années

Depuis son lancement en 2016, le programme ALUS Montérégie connaît une croissance soutenue grâce à l'engagement de ses partenaires et des fermes participantes. En adhérant à ce programme régional, les productrices et producteurs agricoles jouent un rôle clé dans l'harmonisation des usages agricoles et fauniques en Montérégie, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de l'environnement pour les communautés de l'ensemble du territoire.

196 fermes participantes

168,25 ha de terre pour les services écosystémiques

Aménagements dans plus de **80 municipalités** de la Montérégie

Services écosystémiques créés dans **14 MRC** ainsi que dans l'agglomération de Longueuil

708 621,70 \$ d'investissement pour les rétributions monétaires sur 5 ans

Comment participer au programme

1. Remplir et soumettre un formulaire de déclaration d'intérêt à l'équipe de coordination du programme;
2. Analyse et sélection des projets par le comité ALUS Montérégie lors d'une rencontre organisée en mai de chaque année;
3. Envoi d'une lettre de décision aux demandeurs en ce qui a trait à la décision rendue par le comité;
4. Transmettre à l'équipe de coordination du programme une confirmation du type d'aménagement implanté ainsi que sa superficie, une fois le projet sélectionné et réalisé;
5. Signer une entente de conservation d'une durée de 5 ans détaillant le montant de la rétribution après la mise en place des projets.

Conditions d'admissibilité :

- Être membre de l'Union des producteurs agricoles (UPA);
- Être une productrice ou un producteur agricole reconnu par le MAPAQ;
- Réaliser les projets dans des zones qui sont situées au-delà de la réglementation en vigueur;
- Avoir des aménagements localisés en Montérégie d'une superficie minimale de 0,15 ha;
- Réaliser le projet pendant l'année d'acceptation et en assurer la réalisation.

Formulaire en ligne disponible sur monteregie.upa.qc.ca/producteur/agroenvironnement/alus-monteregie

Rayonnement du programme

Cette année encore, le programme ALUS Montérégie s'est illustré à de nombreuses occasions. Nos représentants passionnés ont participé à plus de 15 événements, mettant en lumière le programme tout en valorisant les initiatives environnementales des productrices et producteurs agricoles. Ces événements se sont tenus dans le cadre d'activités telles que : rencontres informatives, journées champs, visites à la ferme et conférences.



Journée champ du 4 septembre 2024
Ferme S.C.S. inc.



Journée champ du 20 septembre 2024
Les Fermes Erskine

De plus, le rayonnement des actions environnementales bénéfiques faites par les productrices et producteurs agricoles s'est matérialisé par l'installation de panneaux d'affichage chez quatre entreprises de la Montérégie.





Prix du producteur agricole canadien

Paul Caplette, Céréales Bellevue Inc., participant d'ALUS Montérégie depuis 2018

La Campagne nord-américaine de protection des pollinisateurs (NAPPCC) décerne chaque année huit prix prestigieux, dont le Prix du producteur agricole canadien. Ce prix met en lumière des ambassadeurs exceptionnels qui s'engagent activement dans la protection et la conservation des pollinisateurs, tout en sensibilisant la communauté agricole à leur rôle crucial dans l'écosystème.

Cette année, Paul et Pierre Caplette, de la ferme Céréales Bellevue Inc., se sont démarqués par leur engagement exemplaire en faveur de la biodiversité. Avec la plantation de plus de 1200 arbres et 5000 arbustes fruitiers, ils ont créé un environnement propice aux pollinisateurs, impressionnant ainsi le jury et remportant cette prestigieuse distinction.

Félicitations à Paul, Pierre et Pierrette Caplette, pour cet honneur bien mérité !

Cérémonie annuelle des rétributions ALUS Montérégie

Le 11 décembre dernier s'est tenue la cérémonie annuelle de remise des rétributions ALUS pour l'année 2024. Cet événement a mis en lumière les efforts des agricultrices et agriculteurs qui s'engagent volontairement, sur une période de cinq ans, à améliorer l'environnement dans le cadre du programme ALUS. Animée par M. Benoit Lalonde, conseiller syndical à la Fédération de l'UPA de la Montérégie, la célébration qui a eu lieu au Club de golf de Saint-Hyacinthe a rassemblé plus de 60 participants, dont 23 producteurs agricoles. Plusieurs élus municipaux et partenaires financiers ont pris la parole pour souligner les retombées positives du programme sur le territoire. La journée s'est conclue par une conférence de Nicolas Mesly, agronome et journaliste, portant sur l'eau en tant qu'enjeu majeur du XXI^e siècle.

L'événement a été rendu possible grâce à l'accompagnement et au soutien financier de la Stratégie bioalimentaire Montérégie.



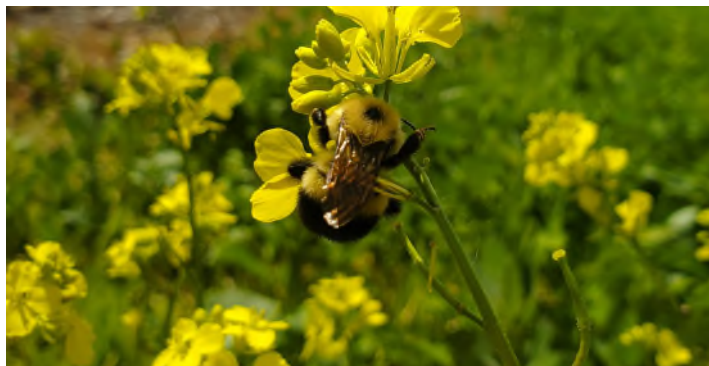


Protéger les bourdons en péril : bénéfique pour l'agriculture et la santé humaine

Par Amélie Morin, candidate au doctorat à l'Université Laval

Depuis quelques années, on entend de plus en plus parler des pollinisateurs et de leur importance. Avez-vous déjà entendu la phrase : « Plus d'un tiers de ce qu'on mange dépend des pollinisateurs » ? Fruits, légumes, maïs aussi café et chocolat nécessitent leur présence et leurs services de pollinisation sur les fermes.

Les pollinisateurs indigènes sont importants pour de nombreuses autres cultures, et pas uniquement pour le rendement. En effet, les cultures comme le canola, le sarrasin et le pois de conserverie bénéficient de leur présence, qui améliore la qualité des productions. La quantité de bons gras (polyinsaturés) dans votre canola est augmentée par la présence de pollinisateurs indigènes sur votre ferme, et la quantité de mauvais gras (gras saturés et trans) diminuée, ce qui contribue à nous garder en santé¹. Même votre maïs – bien connu pour être pollinisé par le vent – est visité par les pollinisateurs.



Maintenant que vous êtes convaincus de l'importance des pollinisateurs sur votre ferme, parlons d'un groupe de pollinisateurs sauvages essentiels : les bourdons. Malheureusement, certaines espèces de bourdons risquent de disparaître dans les prochaines années.

Mythes ou réalités?

1. Les bourdons n'aiment pas vivre dans les milieux agricoles

Mythe, les milieux agricoles sont fréquemment utilisés par ces espèces, il s'agit d'un habitat important pour eux.

2. Les producteurs ALUS font leur part pour aider les bourdons

Réalité, les aménagements fleuris, même de petite superficie, apportent une quantité significative de nourriture pour les bourdons.

3. Les espèces de bourdons en péril, qui risquent de s'éteindre, sont absentes de nos fermes

Mythe, des espèces en péril ont été trouvées chez plusieurs fermes de la Montérégie qui fournissent des efforts pour leur conservation. C'est encourageant pour le futur!

¹ Perrot, T., Bretagnolle, V., Acar, N., Febvret, V., Matejcek, A., Grégoire, S., & Gaba, S. (2024). Bees improve oil quality of oilseed rape. *Basic and Applied Ecology*, 76, 41-49. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1439179124000148>

4. L'abeille à miel est le meilleur pollinisateur au Canada et ajouter des ruches est indispensable à ma production

Mythe partiel, au Québec, nous avons plus de 300 espèces d'abeilles indigènes naturellement présentes, dont certaines plus efficaces pour polliniser nos cultures (bleuets, canneberges, sarrasin...). Bien que la présence de ruches puisse être importante pour les rendements dans certains contextes, elle vient aussi avec des risques.

Voici deux espèces en péril présentes dans les aménagements ALUS en Montérégie. Le bourdon terricole sur une fleur d'achillée, identifiable à ses deux segments jaunes mielleux entourés de noir. Le bourdon ardent sur du trèfle, identifiable à ses segments d'un jaune plus doux recouvrant la majorité de son corps.



Bourdon terricole



Bourdon ardent

Abeilles à miel et abeilles sauvages

L'abeille à miel, contrairement aux centaines d'abeilles sauvages, n'est pas un pollinisateur indigène, mais une espèce exotique importée. Elle peut malheureusement transmettre des maladies aux pollinisateurs sauvages indigènes, en plus de compétitionner avec eux pour la nourriture.

De plus, la pollinisation par les abeilles à miel produit des haricots de moins bonne qualité nutritionnelle et de valeur économique moindre². Une bonne pratique à instaurer sur votre ferme : si les abeilles à miel ne sont pas indispensables pour polliniser votre culture, mieux vaut ne pas en mettre. Vous favoriserez alors une plus grande présence et diversité de pollinisateurs sauvages sur votre ferme.



Comment aider les bourdons ?

Est-ce qu'une haie brise-vent peut fournir des ressources aux bourdons ?

Oui, plusieurs arbres, en particulier le saule, l'érable, les arbres fruitiers et les arbustes (rosier, spirée,...) offrent une floraison hâtive, essentielle aux bourdons.

Quelles fleurs semer ?

Privilégiez une diversité de fleurs indigènes comme la verge d'or et les asters. On peut aussi réduire la fréquence de fauche des fossés agricoles où des fleurs sont naturellement présentes.

²Silva, F. D. D. S., Ramos, D. D. L., Mertens, F., & Carneiro, L. G. (2023). Native pollinators improve the quality and market value of common bean. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 349, 108432

Des exemples inspirants

Mon projet de maîtrise consistait à échantillonner les bourdons dans 24 aménagements fleuris de la Montérégie. Nous avons réalisé des suivis non létaux aux étés 2021, 2022 et 2023. À l'aide de filets, nous avons attrapé des bourdons sauvages, puis les avons placés sur de la glace pour les ralentir. Cela nous a ensuite permis de manipuler, photographier, et identifier chaque bourdon avant de les relâcher.

Plus de 3600 bourdons ont été capturés dans ce projet, dont 61 individus appartenant à 2 espèces en péril, un chiffre encourageant pour la conservation. Nos données suggèrent que les bandes fleuries mises en place par les agriculteurs en périphérie des cultures sont efficaces et peuvent aider à augmenter l'abondance des bourdons et soutenir les populations d'espèces en péril.

Suite du projet : améliorer la nutrition et la santé des bourdons

Notre objectif est maintenant d'en apprendre plus sur l'état de santé des bourdons sur les fermes – en particulier pour les espèces en péril.

Pour ce faire, nous étudions premièrement le contenu nutritionnel des plantes.

Valeur nutritive Pour 100g (matière sèche)	Érable rouge 2022	
Calories (Kcal) 296		%VQ
Lipides	4,73g	6,31%
Carbohydates	40,2g	31,4%
Protéine	23,2g	-
Fer	11,5mg	63,9%
Calcium	172mg	13,2%
Sodium	1,30mg	0,05%
Vitamine C	0,45mg	0,50%
Vitamine A	-	-

Un guide alimentaire pour bourdons

Comme les tableaux nutritionnels que l'on retrouve sur nos aliments, les plantes ne contiennent pas toutes les mêmes éléments nutritifs. Certaines se comparent davantage à un steak protéiné tandis que d'autres sont plutôt comme une salade de fruits pleine de vitamines. Il est possible d'analyser en détail le pollen des plantes, afin de connaître leur contenu en protéines, sucres, minéraux, vitamines, etc.

L'objectif de notre projet est de déterminer les carences des bourdons, puis de faire des recommandations sur les plantes à favoriser en milieu agricole pour améliorer l'état nutritionnel des pollinisateurs, un peu comme le guide alimentaire canadien... mais pour les bourdons !

On s'intéresse aussi aux maladies qui affectent les bourdons. En récupérant leurs excréments, qu'on analyse ensuite au microscope, on peut évaluer si le bourdon souffre d'une maladie ou s'il est en santé. Si les bourdons d'une région souffrent d'une maladie, nous pouvons alors effectuer des recommandations de fleurs permettant de réduire le temps de l'infection. En effet, certaines fleurs peuvent agir comme des médicaments et permettre au bourdon de se débarrasser du parasite qui l'affecte.



Le tournesol a des propriétés médicinales, une bonne fleur à intégrer sur votre ferme !

Je tiens à remercier les précieux partenaires du projet, soit les productrices et producteurs agricoles qui ont pris du temps et alloué de l'espace pour assurer la mise en place des aménagements favorables aux bourdons dans leurs champs !



ALUS

MONTÉRÉGIE

